№ 1_PRINTEMPS 2015

ECONOMIE
REGION LAUSANNE

LA MÉTAMORPHOSE DE LA SIC DE LAUSANNE

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Immeuble d'habitation - Route de Berne 111 - Lausanne

Immeubles administratifs - Route de Berne 113 + 115 - Lausanne

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES +41 21 729 93 64 info@wurlod.ch

Certifié ISO 9001

ÉDITORIAL

UNE AUTRE MÉTAMORPHOSE!

Philippe Doffey
Président de Economie Région Lausanne

«ERL a comme objectif d'intensifier les échanges et les collaborations avec Lausanne Région»

Mesdames, Messieurs, chères lectrices et chers lecteurs, c'est avec grand plaisir que je vous annonce la métamorphose de la SIC de Lausanne et environs en Economie Région Lausanne (ERL).

Un bref rappel historique s'impose. Au moment de la création de la SIC de Lausanne et environs, en 1859, la ville comptait à peine 18 000 habitants. Quelques personnalités locales avaient alors estimé nécessaire de créer une société qui se préoccupe du développement de Lausanne et sa région. Au fil des ans, la SIC a développé différentes activités liées à la promotion du commerce et de l'industrie en y apportant les infrastructures nécessaires à leur réussite comme notamment le Comptoir suisse. Lausanne et sa région comptent aujourd'hui 270 000 habitants. Le contexte économique a énormément évolué, la SIC se devait de s'adapter à la cour de jeu qui a tant changé. Le grand Lausanne et une industrie moins prépondérante ont fait que notre association ne pouvait plus s'identifier à son nom. La SIC est devenue au fil de l'eau bien plus que ce que son nom n'exprime.

Le nom d'Economie Région Lausanne (ERL) est apparu très naturellement, reflétant les milieux économiques que nous représentons dans notre ville et sa région. Il est aussi le nom de notre magazine qui à force de dossiers et d'articles travaille à l'essor de notre économie. ERL est une association proactive qui s'engage dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité et des infrastructures en général. ERL a comme objectif d'intensifier les échanges et les collaborations avec Lausanne Région qui réunit les 28 communes autour de Lausanne. Elle s'engage aujourd'hui notamment, et comme vous le savez, pour soutenir la candidature de Lausanne aux Jeux olympiques de la jeunesse en 2020.

Vous pourrez lire et comprendre cette évolution plus en détail dans le dossier qui lui est dévolu en page 6. Je tiens, ici, à remercier le Comité exécutif et le Comité de leur immense travail lors de ces réflexions stratégiques qui ont permis d'aboutir à un réajustement et une modernisation de notre association.

Vive ERL et bonne lecture à tous!

Philippe Doffey
Président de Economie Région Lausanne

ECONOMIE REGION LAUSANNE

UN NOUVEAU MAILLON DANS LA CHAÎNE DES ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES

La SIC de Lausanne et environs se métamorphose en Economie Région Lausanne afin de valoriser ses atouts sur la promotion des conditions-cadres favorables au développement d'une activité économique à forte valeur ajoutée dans le périmètre de la région lausannoise. Economie Région Lausanne se positionne ainsi comme un nouveau maillon dans les chaînes des associations économiques entre les autorités politiques et administratives de la région lausannoise et les milieux économiques.

Après plus de 150 ans d'existence – elle a été fondée en 1859 –, la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs (SIC) monte au front pour mieux faire connaître et développer son engagement dans la défense et la promotion des conditions-cadres des milieux économiques toutes catégories confondues de la région lausannoise. L'association se métamorphose pour signaler avec davantage de clarté ses actions au service de l'ensemble des branches économiques de la région.

Et pour bien marquer ce renouvellement, la SIC change de nom et de logo pour se doter de meilleurs outils afin communiquer à ses membres et à ses interlocuteurs la valeur d'une affiliation. Elle se rebaptise Economie Région Lausanne (ERL). Une dénomination en parfaite résonance avec le titre de son magazine trimestriel autofinancé que vous tenez entre les mains, publication diffusée largement et de longue date auprès des décideurs des mondes économique et politique.

Un rôle sous-estimé

Une chose est sûre: le besoin est essentiel d'une plateforme d'échanges et d'un interlocuteur reconnu sur les importants enjeux économiques globaux de la région lausannoise dans les domaines les plus multiples. «Notre champ est clairement la politique patronale au niveau de l'agglomération lausannoise, dans le périmètre de l'association Lausanne Région, rappelle son président Philippe Doffey. Nous considérons Lausanne Région, avec ses 270 000 habitants soit environ 38% de la population vaudoise, comme notre partenaire privilégié au niveau politique et nous comptons renforcer nos liens avec elle.» Il va de soi cependant qu'il s'agit d'un périmètre théorique. Si des projets dépassent le territoire ainsi défini, mais qu'ils représentent un intérêt particulier pour Economie Région Lausanne, celle-ci pourrait évidemment prendre position. Un exemple: la réalisation de la route cantonale 177 qui partira d'Aclens pour rejoindre l'autoroute au-dessus de Villars-Sainte-Croix.

De fait, cet engagement en faveur de la politique patronale est loin d'être une nouveauté pour la vénérable association. C'était déjà le cas depuis de nombreuses années. Mais au fil du temps, de l'évolution de la société et de la modification du paysage associatif, le contenant quelque peu périmé de l'association affichait un décalage croissant avec les fondamentaux qui font son contenu.

>suite à la page 9

goutte
Récupération SA

- Achat et vente de métaux, ferraille et déchets industriels
- Mise à disposition de bennes et gestion de déchetteries
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch

Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

Tél. 021 711 12 13 1012 Lausanne www.gaudard.ch

diémand
sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch

VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

DHR
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

Des professionnels à votre service pour toutes vos opérations immobilières

Gérance d'immeubles ▪ Vente et courtage
Promotion immobilière ▪ Conseils et expertises

021 721 01 01
Av. Général Guisan 44
Case postale 42 ▪ CH-1009 Pully/Lausanne
www.dhr.ch
uspi vaud

>suite de la page 11

LES RAISONS D'UNE MUTATION

Manque de clarté sur les buts affichés, peu de relais dans la population lausannoise… Cette métamorphose résulte d'une réflexion interne approfondie avec l'accompagnement du professeur Daniel Oyon, qui enseigne notamment la stratégie à la Faculté HEC de l'Université de Lausanne.

Il s'agissait de rappeler et de valoriser le rôle de l'association dans la galaxie d'organisations économiques de la région, tout en dépoussiérant une appellation qui ne correspondait plus à la réalité du tissu économique régional. De tout cela résultait en effet une situation peu claire, autant lorsqu'elle était observée par les autres associations que vue par ses propres membres.

Force est d'admettre que la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs n'avait plus grand-chose à voir avec l'idée que l'on se fait d'une telle dénomination.

Les nombreuses SIC en fonction dans diverses villes du canton affichent en effet un profil fort différent et montrent l'ampleur du décalage. A Yverdon ou à Nyon, par exemple, les SIC sont des associations très actives dans la défense des conditions de travail des commerçants – ailleurs, elles sont parfois gérées avec des moyens très limités grâce au dévouement d'une poignée de commerçants. La réalité lausannoise est tout autre. Le commerce de détail y donne de la voix par l'entremise de deux associations cousines expressément vouées à cette mission, la Société coopérative des commerçants lausannois (ACL) et le Trade Club. La lettre «C» de la SIC de Lausanne et environs était donc la réminiscence d'une époque totalement révolue mais qui n'en fut pas moins glorieuse puisque, rappelons-le, cette SIC fut à l'origine en 1916 de ce qui allait devenir le Comptoir Suisse. La lettre «I» de SIC, bien que rappelant la présence d'un secteur industriel de réputation mondiale à Lausanne, ne correspond plus qu'à une partie congrue d'un ensemble d'entreprises constitué presque entièrement de PME.

PAS UNE «SUPER SIC»

Pour autant, Economie Région Lausanne se défend d'être une super SIC qui ambitionnerait de fédérer les autres ! Cela n'aurait aucun sens. Il est normal d'avoir plusieurs strates en matière d'associations économiques. Le rôle d'ERL est différent. Elle se distingue totalement des associations de défense d'une corporation ou d'une autre qui s'occupe des problèmes spécifiques à une profession.

Il n'y aura donc aucune collision avec la SIC de Prilly et celle de l'Ouest lausannois, dès lors que ERL ne traite pas de question concernant uniquement ces régions. Elle se voue en effet à l'ensemble de l'économie régionale considérée comme une seule et même force. Cela dans une économie régionale de plus en plus fournie dans le tertiaire ainsi que l'indique le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). C'est ainsi que dans le district de Lausanne, on comptait en 2012 non moins de 12 212 établissements dans ce secteur, totalisant 91 373 emplois, contre 1233 entreprises du secteur secondaire (8949 emplois) et 55 du secteur primaire (131 emplois). Et il va sans dire que ce secteur du tertiaire est celui qui affiche la progression la plus sensible.

Précieux atouts

Pour tout cela, ERL ex-SIC peut compter avec plusieurs atouts précieux. Elle dispose d'une logistique au potentiel inestimable grâce au Centre Patronal qui met à sa disposition un secrétariat professionnel. Surtout, et c'est sa grande force, elle est composée de représentants de tous les secteurs économiques de la région lausannoise, grâce à des membres actifs et décideurs issus de l'industrie, des banques, des assurances, du commerce, des institutions et de nombreuses associations professionnelles. Son comité de 26 membres est à la mesure de cette qualité. Il constitue une rare et précieuse diversité fonctionnant comme une plateforme d'échanges multidomaine enviable.

COMMENT NESPRESSO FAIT DE LAUSANNE LA CAPITALE DU CAFÉ

Avec son siège international à l'avenue de Rhodanie, la filiale du groupe Nestlé fait de Lausanne une capitale mondiale du café. Les fameuses dosettes, toutes produites dans le canton de Vaud, devancent à l'exportation le fromage et le chocolat. Pascal Hottinger, directeur de Nespresso Suisse, explique ce qui a valu à cette entreprise emblématique d'être aux côtés de Medtronic lauréate de la première édition du Prix vaudois des entreprises internationales décerné à fin 2014.

Pascal Hottinger
Directeur de Nespresso Suisse

Nespresso, dont le siège mondial est à Lausanne, a été sacrée en novembre dernier meilleure multinationale du canton de Vaud, aux côtés de Medtronic. Lauréate de la première édition du prix créé par le Département de l'économie et du sport (DECS), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) ainsi que le Développement économique du Canton de Vaud (DEV), avec le soutien notamment de la Vaudoise Assurances, la filiale du groupe Nestlé a été récompensée pour sa contribution exemplaire au rayonnement et à l'image du canton.

100% local

Nespresso, dont le CEO est Jean-Marc Duvoisin, fêtera l'an prochain ses trente ans d'existence. Elle compte 9500 collaborateurs actifs dans 52 pays avec un chiffre d'affaires estimé à 5 milliards de francs. En douze ans, quelque 700 millions de francs ont été investis dans le canton. L'entreprise occupe environ 2000 personnes en Suisse et y réalise la totalité de sa production dans le canton de Vaud, sur les sites d'Orbe et d'Avenches, un troisième site devant entrer en activité cette année à Romont. Saviez-vous que c'est à Lausanne que sont dessinées toutes les machines Nespresso ? Elles naissent depuis plus de vingt ans dans le cabinet du designer industriel Antoine Cahen. Ou encore que les machines sont réparées dans une entreprise à Romanel alors qu'avec les salaires suisses, cela coûterait moins cher de les remplacer.

Pascal Hottinger, directeur de Nespresso Suisse, s'est plu à lever un coin de voile sur certains aspects méconnus de la société face à la nombreuse assistance au petit-déjeuner conférence de la SIC de février, dernier du genre sous l'égide de l'association désormais métamorphosée en Economie Région Lausanne.

Licencié HEC, Pascal Hottinger a débuté sa carrière chez BAT en Italie et en Inde, avant de rejoindre Nestlé et Nespresso. Après avoir travaillé en Allemagne, il s'est vu confier la direction du marché suisse de Nespresso. Il est en charge de quelque 750 collaborateurs qui s'occupent d'environ un million de clients en Suisse. Nespresso Suisse, c'est en effet 23 boutiques comptant environ 450 collaborateurs, ainsi qu'un centre de relations clients à Sion où aboutissent les appels relatifs au service des machines, les commandes de café ou les questions concernant le recyclage.

Face à la concurrence

L'arrivée des capsules compatibles met évidemment Nespresso sous pression. «Cela nous a poussés à nous redéfinir, à nous bouger pour redévelopper des services à notre clientèle, à ajouter de la valeur à notre produit. La concurrence est toujours une excellente chose. Avant, pour fidéliser le client, il suffisait de vendre une machine qu'on changeait tous les cinq ou six ans. Aujourd'hui, c'est tous les jours qu'il faut convaincre sachant que des copies de capsules sont disponibles dans 14 000 commerces, moitié moins chères, parfois pour le tiers de notre prix. Or nous ne voulons aucun compromis sur la qualité du café.»

La parade, Pascal Hottinger explique qu'elle a notamment été trouvée dans l'engagement de l'entreprise pour le développement durable. «Il s'agit d'une organisation qui crée de la valeur pour tous les acteurs de la chaîne, du fermier à l'actionnaire. Cela s'exprime par le respect du capital financier, humain et environnemental. Exemple concret : lorsqu'elle est mon-

>suite à la page 16

>suite de la page 14

trée du doigt pour l'empreinte sur l'environnement laissé par son système à dosettes, Nespresso ne manque jamais de surprendre lorsqu'elle indique où se situe le souci majeur. «Contrairement à ce qu'on imagine, explique Pascal Hottinger, ce n'est ni la capsule, ni la logistique qui peuvent être mises en cause. Lorsqu'on réalise une analyse de vie du produit, on se rend compte que la première cause d'émanation de CO_2 d'une tasse de Nespresso, c'est l'usage de la machine si on la laisse allumée toute la journée. Nous avons donc développé avec Antoine Cahen et nos techniciens une machine vendue par millions qui s'arrête après neuf minutes et se rallume très vite.»

La seconde cause de charge environnementale, c'est la culture du café. Mais là, Nespresso relativise en soulignant que le fait de n'en mettre que 5 ou 6 grammes par capsule optimise l'usage du produit par rapport aux 10 à 15 grammes utilisés normalement pour confectionner un café.

L'action de Nespresso s'exerce tout autant en amont, sur le terrain des cultivateurs de café, par un soutien technique et financier destiné à en assurer la pérennité à l'heure où les maigres revenus incitent de plus en plus de fermiers à vendre leur lopin de terre pour aller vivre en ville.

L'atout du recyclage

Face à la concurrence, Nespresso s'enorgueillit d'être seule à avoir des capsules recyclables. Et qu'en plus des 2600 points de collecte dans le pays, un accord a pu être passé par La Poste, qui livre les capsules aux clients et reprend gratuitement les dosettes usagées dans un petit sac idoine déposé dans la boîte à lettres. «De l'alu recyclé, nous fabriquons des machines Nespresso et dès la fin de l'année nous en ferons aussi de nouvelles capsules.» Et d'ajouter que le marc de café sert à confectionner un compost de haute qualité, fierté de la compostière de la Coulette à Belmont, engrais très prisé par les vignerons de Lavaux.

Nestlé pèse près de 20% du SMI, et au cours de ces dix ou vingt dernières années, elle a apporté 30% de la croissance de la valeur de ce SMI. Face au franc fort, Pascal Hottinger martèle: «Surtout ne faire aucun compromis sur la qualité. C'est la seule solution pour vendre notre produit, mais aussi pour le tourisme ou le chasselas.» Et de conclure: «C'est toujours par le haut qu'on peut et doit s'échapper en pareille situation.»

Le siège mondial de Nespresso, avenue de Rhodanie à Lausanne

« PLUS DE 100'000 PATIENTS NOUS FONT CONFIANCE CHAQUE ANNÉE »

- 7 salles d'opération à la pointe de la technologie
- Plus de 400 médecins associés
- Plus de 500 collaborateurs à votre service

www.atcdesign.ch - Photos©Th. Zufferey

Clinique de La Source Lausanne

La qualité au service de votre santé
www.lasource.ch

THE SWISS LEADING HOSPITALS

ESPRIX Prix d'Excellence 2014

EFQM Recognised for excellence

CAUTIONNEMENT ROMAND, UNE NÉCESSITÉ POUR LES PME

La Coopérative romande de cautionnement aux PME a accordé son soutien à 230 entreprises ou personnes l'an dernier, soit 26 de plus qu'en 2013. Son antenne vaudoise, de plus en plus sollicitée, représente la moitié du volume d'une activité nécessaire au maintien et au développement des PME.

La Coopérative romande de cautionnement soutient les PME dans leurs demandes de crédit bancaire pour tous types de projets: création d'entreprise, reprise, acquisition, installation, croissance, investissement, renfort de trésorerie, innovation, réorganisation, transmission ou succession. Elle accorde son cautionnement lorsque la banque – essentiellement des établissements cantonaux – considère, selon ses propres critères, que les garanties offertes par le demandeur sont insuffisantes. En 2014, ce sont 230 entreprises, qui ont bénéficié de ses services pour un montant total de 40,6 millions de francs, soit 26 de plus qu'en 2013 pour 33,415 millions. Cautionnement romand est l'une des quatre organisations de cautionnement couvrant le territoire suisse – trois régionales et une pour les femmes – régies par une loi fédérale et une ordonnance. Cautionnement romand est la plus importante de toutes, tant en nombre d'engagements qu'en montants garantis. A la suite d'une motion déposée par le conseiller national Olivier Feller, le Parlement se penchera cette année sur la demande de porter à un million de francs un plafond de

JEANFAVRE

Ing. Dipl. EPFL-ETS SA

AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE

1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

MARÉCHAUX

pour être au courant.

Installations électriques, télécom et domotique

www.marechaux-lausanne.com - 021 654 26 26

LOGEMENT IDÉAL SC

SOCIETE COOPERATIVE

Fondée en 1960, notre société coopérative est spécialisée dans la gestion d'habitations à loyers modérés, avec ou sans l'aide des pouvoirs publics.

Notre mission est de mettre à disposition des appartements à loyers abordables. Grâce à notre savoir-faire conjugué à notre volonté de développement, nous avons pu construire un parc immobilier, qui compte à ce jour 1'193 appartements.

Pour réaliser nos objectifs d'accroissement, nous sommes à la recherche de projets et de partenaires.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

SIÈGE SOCIAL

Rue Centrale 5
1003 Lausanne
021 342 52 13
www.logement-ideal.ch

JUGGERS SA JOUE LA CARTE DE LA SÉCURITÉ SUR MESURE

Paul-Henri Levin
Fondateur et patron de Juggers

Créée en 1993, cette entreprise basée à Crissier se développe en proposant essentiellement des prestations que les autres acteurs du marché de la sécurité ne peuvent, ne veulent ou ne savent pas prodiguer. Une spécialisation basée sur la qualité de la formation du personnel dans un domaine qui ne souffre d'aucun amateurisme, ainsi que sur la collaboration intelligente avec les grands de la branche et de nombreux prestataires de service.

La vue de ses agents rassure les usagers les plus craintifs des transports publics lausannois. Juggers Sécurité SA est partenaire des tl pour le service d'ordre notamment dans les métros de la capitale vaudoise. Elle est une des rares sociétés de sécurité en Suisse à posséder l'agrément de l'Office fédéral des transports. C'est la partie la plus visible de son activité, mais loin d'être son unique raison d'exister depuis plus de vingt ans sur un marché que se partagent 45 entreprises de sécurité officiellement agréées dans le canton. Si Juggers SA est aujourd'hui considérée comme un modèle d'efficacité, elle est aussi le parfait exemple du parcours du combattant que doit affronter tout créateur d'entreprise. Flashback en 1993.

Le parcours du combattant

Paul-Henri Levin, étudiant en physique à l'EPFL, assure sa subsistance comme agent de sécurité dans des boîtes lausannoises. Il réalise que cette occupation de plus en plus soutenue commence à l'emporter sur son intérêt à poursuivre ses études. Alors il se lance. Avec un camarade étudiant, il crée Juggers, appellation rappelant les gardiens dans la mythologie, l'une de ses marottes. La société établit son quartier général à l'EPFL, la haute école, à la recherche d'une formule de sécurité sortant de l'ordinaire, devenant son premier client important. Il y a loin cependant de l'enthousiasme des jeunes entrepreneurs à la réalité de la vie d'une PME. La passion du métier ne pèse pas grand-chose sans la maîtrise de l'organisation et la science de la composition judicieuse d'une équipe de collaborateurs. Comme tant d'autres avant elle, Juggers connaît sa première crise de croissance au bout d'un an. Elle a alors l'intelligence de s'adresser à Genilem, dont elle est un des tout premiers poulains. Les appuis et les conseils fournis gratuitement par cet organisme pendant trois ans lui seront des plus précieux. Cela ne la met hélas pas à l'abri de la tuile qui s'abat sur elle en 2000 lorsque la banque la considère «entreprise à risque», lui donne trois mois pour rembourser sa ligne de crédit. C'était ou bien la clé sous le paillasson ou bien la recapitalisation. En moins de trois mois, le couteau entre les dents, l'entreprise gagne son pari et triple son capital grâce à des investisseurs qui croient en son potentiel. Elle peut alors s'adresser à nouveau à la banque, qui cette fois l'accueille avec le sourire. Le partenaire du début a quitté le bateau depuis longtemps pour voguer vers d'autres horizons. Paul-Henri Levin mène aujourd'hui la barque sur une mer dont il a appris à reconnaître les courants les plus favorables.

«Copier n'est pas notre truc»

«Au début, nous proposions essentiellement d'assurer la sécurité dans les établissements publics ou dans les manifestations», explique le patron. Basée à Crissier, Juggers SA, qui emploie 75 personnes, dont une trentaine à temps plein et compte quelque 5000 clients, mise aujourd'hui essentiellement sur des services que les autres ne peuvent, ne veulent ou ne savent pas prodiguer. «Copier ce que font les autres, ce n'est pas notre truc. Nous ne sommes pas en concurrence frontale avec les grands de la branche. Nous sommes spécialisés pour répondre à une clientèle très exigeante à laquelle nous pouvons apporter une valeur ajoutée. Nous ne disons jamais non.» Parmi ses spécialités figure la conservation de copies de données sensibles d'entreprises. «En cas de problème dans une entreprise, nous nous engageons à lui livrer un back-up dans l'heure.» Transport de valeurs, patrouilles de surveillance de bâtiments, garde personnelle figurent aussi bien sûr à son catalogue de

LE CIO RENFORCE SON ANCRAGE À LAUSANNE

Le Comité international olympique a dévoilé le projet lauréat pour la réalisation de son nouveau siège administratif à Vidy. Conçu par le bureau d'architecture danois 3XN, ce bâtiment emblématique pourra accueillir d'ici à 2020 quelque 600 collaborateurs. Son coût est estimé à 160 millions de francs.

«Ambitieux, fort et esthétiquement réussi.» Ces qualificatifs utilisés par la Ville de Lausanne et le Canton dans un communiqué commun saluant le choix du CIO reflètent un sentiment qu'on ne peut s'empêcher de partager en découvrant les premières images de synthèse de la future Maison olympique aux abords du Château de Vidy.

C'est le bureau d'architecture danois 3XN qui a remporté «l'appel aux architectes du monde» lancé en 2013 par le CIO pour une réalisation emblématique «devant refléter les valeurs olympiques sans être ostentatoire». A noter que la Ville a été associée à la phase de choix de ce superbe projet validé lors de la session du CIO à Monaco en décembre dernier et dont le coût est estimé à 160 millions de francs, compte tenu d'une marge d'erreur de plus ou moins 20%.

Responsable de 3XN, Jan Ammundsen considère que ce bâtiment hors du commun qui culminera à 17 mètres de haut «reflète à la fois le symbolisme des Jeux olympiques et les besoins de l'organisation». Il explique que «le projet a été conçu autour de trois éléments clés : le mouvement, la flexibilité et la durabilité. Il comporte une façade transparente qui ondule et reflète l'énergie d'un athlète en mouvement. L'intérieur est conçu avec le moins de contraintes structurelles possible et sera modulable.»

Le CIO, qui fête en avril de cette année le centenaire du transfert de son siège de Paris à Lausanne par le baron Pierre de Coubertin, ne s'offre pas pour autant ce nouveau bâtiment en cadeau d'anniversaire, mais pour répondre à un besoin impérieux de mutation et d'agrandissement de ses locaux. «Cette Maison de l'unité olympique répond à un souci principal d'efficacité», souligne Christophe de Kepper, directeur général du CIO. «Les bâtiments actuels ne répondaient plus à nos besoins, dans la mesure où quelque 450 collaborateurs sont répartis sur quatre sites.» Spectaculaire, la future construction pourra en accueillir 600, car elle disposera de 17 000 m^2 contre 5000 m^2 actuellement. Des équipes qui seront renforcées pour mettre en œuvre la révision du programme olympique qu'implique l'adoption de l'Agenda 2020 du président Thomas Bach.

Le nouvel immeuble remplacera celui construit en 1986, doté en 2008 d'un pavillon le reliant au Château de Vidy. Seul le château sera conservé sur le site. La mise à l'enquête de ce projet exemplaire du point de vue énergétique devrait intervenir cette année déjà, pour une inauguration d'ici à 2020. Quelques oppositions ne sont pas exclues étant donné la proximité du lac, mais rappelons que le plan général d'affectation prévoit depuis plusieurs années l'agrandissement du siège du CIO à Vidy.

LA FEUILLE DE ROUTE SE PRÉCISE POUR LES MÉTROS LAUSANNOIS

Le Canton veut lancer les études sur la réalisation du M3 et propose en parallèle des solutions pour mieux positionner et augmenter la capacité du M2 tout en parant à l'immédiat avec l'achat de rames supplémentaires.

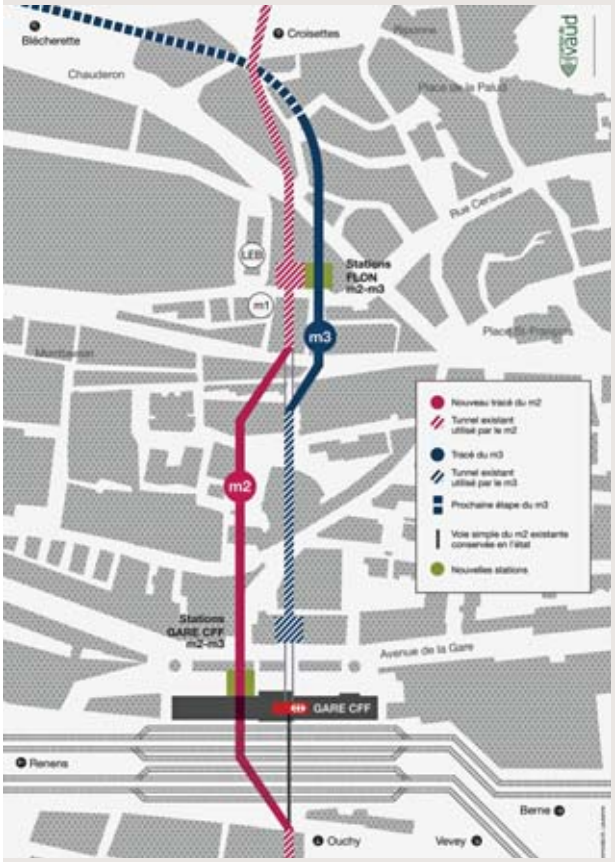

Le M3 renforcera un M2 saturé entre la gare CFF et le Flon

Le Canton précise la stratégie de développement des métros lausannois sous la forme d'une feuille de route à plusieurs vitesses. La majeure partie des crédits de 55 millions de francs que demande le Gouvernement vaudois est destinée à parer au plus pressé, c'est-à-dire à l'augmentation indispensable de capacité du M2.

Six ans après sa mise en service, cette ligne a déjà dépassé de 3 millions de voyageurs les 25 millions de passagers par an pour lesquels elle a été dimensionnée. Les tl, qui ont déjà réduit le temps d'immobilisation des rames en maintenance, en voudraient quatre de plus. Le Conseil d'Etat propose de leur octroyer une garantie d'emprunt de 36,2 millions pour en acquérir trois. De quoi porter dès 2017 le nombre de trains à dix-huit et faire passer de 5600 à 7000 le nombre de voyageurs transportables par heure entre les stations CFF, Flon et Sallaz.

Un deuxième projet de décret est un crédit d'étude de 12,5 millions concernant à la fois le M2 et le futur M3. Il s'agirait de réaliser un tracé entre Grancy et Flon comportant un nouveau tunnel afin d'éviter le goulet actuel interdisant la double voie. Le projet est assez complexe: il prévoit de faire passer ensuite dans le tunnel actuel le M3, tandis que le M2 circulerait dans le nouveau tube réalisé à l'ouest, avec une station CFF plus proche des voies afin d'éviter aux voyageurs d'avoir à traverser la place de la Gare. Un troisième crédit d'étude, de 2,9 millions, concerne la nouvelle station Flon avec l'intégration d'un M3 qui fonctionnerait dans un premier temps comme une navette avec la gare CFF. Enfin, le quatrième crédit d'étude, de 3,5 millions, est destiné à la seconde étape du M3, de Flon à Blécherette.

Le Canton prépare ainsi son dossier destiné aux Chambres fédérales appelées à se prononcer en 2016 sur le troisième paquet de projets d'agglomérations. Le nouveau tracé du M2 ainsi que le M3 jusqu'à sa première station au Flon sont devisés à 153 millions, dont 35% à la charge de la Confédération. Le M3 dans sa totalité devrait quant à lui coûter 450 millions de francs.

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

>suite de la page 27

S'agissant de l'édition 2015, la boucle, d'une longueur de 711,7 kilomètres pour 8197 mètres de dénivelé, s'achèvera à Lausanne le dimanche 3 mai par un contre-la-montre de 17,3 kilomètres sur un parcours des plus spectaculaires. Les coureurs auront fort à faire pour dompter ce tracé extraordinairement nerveux empruntant des passages mythiques d'«A travers Lausanne», dont la fameuse montée du Petit-Chêne.

Partant d'Ouchy, les cyclistes fileront jusqu'à l'EPFL et son Learning Center avant de revenir en direction du parc de Milan en passant par Malley. Ensuite, ils se dirigeront vers la gare, escaladeront le Petit-Chêne et tourneront en direction du Flon avant d'entamer le très technique passage de la Palud et la montée sur le pont Bessières.

La fin du parcours sera plus roulante et c'est à plus de 80 km/h que les meilleurs descendront en direction de Pully pour finir devant la place de la Navigation en passant par les quais.

Les organisateurs attendent des dizaines de milliers de spectateurs tout au long du tracé pour admirer les meilleurs cyclistes du monde à l'œuvre dans les rues lausannoises. Cet afflux populaire créera également d'importantes perturbations sur le trafic. En effet, bon nombre de rues verront leur circulation fortement dérangée lors de cet événement. De 9 h à 16 h, ce 3 mai, il sera extrêmement difficile de se déplacer à Lausanne ainsi que dans les communes environnantes de Saint-Sulpice, Ecublens, Chavannes, Renens, Prilly et Pully notamment.

La célèbre boucle romande (du 28 avril au 3 mai) connaîtra un final grandiose à Lausanne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 DE LA SIC

1. INTRODUCTION

La 154e assemblée générale ordinaire de la SIC s'est tenue le 12 mars 2014 au Palais de Beaulieu à Lausanne.

Le comité de la SIC est composé de 26 personnes au maximum. Les candidats proposés lors de l'assemblée générale sont approchés sur la base de la branche d'activité dans laquelle ils travaillent et doivent être reconnus dans la profession.

Le comité exécutif a été informé de la démission de deux membres : MM. Francis-Luc Perret et Christophe Leyvraz. Ces deux membres qui auront compté pour la SIC sont ici remerciés chaleureusement de leur collaboration bénévole et désintéressée.

En remplacement de ces personnes, le comité a le plaisir de proposer deux nouvelles candidatures:

Tout d'abord M. Stephan Peyer qui occupe le poste de Chief Development Officer au sein de MCH Beaulieu Lausanne SA. Ensuite M. André Schneider, qui a rejoint l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne en tant que vice-président pour la planification et la logistique.

Enfin, les participants ont eu le plaisir d'accueillir, à l'issue de la partie statutaire, M. Jacky Delapierre, directeur régional de la Vaudoise Assurances, qui s'est exprimé sur «Athletissima : Les raisons du succès de Vidy à Métamorphose».

2. MEMBRES

La SIC a passé de 1194 membres au 31 décembre 2013 à 1186 membres au 31 décembre 2014.

3. DÉMARCHE FONDAMENTALE

3.1. Formation professionnelle

Notre engagement dans les écoles professionnelles est détaillé plus loin par le biais de rapports spécifiques.

En 2014, la SIC a attribué pour CHF 11650.- de prix, remis lors de cérémonies à des apprentis ou étudiants méritants, à la HEIG-VD, à l'EPSIC, au CPM et à l'EPCL.

La SIC et la Ville de Lausanne ont récompensé deux entreprises de la région pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Ainsi, le Prix de la SIC, dont le but est de soutenir une entreprise créant pour la première fois une place d'apprentissage ou déployant des efforts significatifs pour la formation duale, est distribué à deux entreprises différentes. Pour l'édition 2014, les lauréats sont MyCara bijouterie et le restaurant La Riviera à Lausanne. Ils obtiendront CHF 300.-/mois durant toute la durée de l'apprentissage. La SIC et la Ville de Lausanne continueront chaque année à octroyer ce prix afin d'encourager les employeurs de notre région à former des apprentis. Le règlement de ce prix est à disposition sur le site de la SIC (www.sic-lausanne.ch).

3.2. Relations avec les autorités communales et les autres partenaires

Le comité de la SIC de Lausanne et environs a pris la décision, sous l'impulsion du comité exécutif, d'entamer une large réflexion sur l'avenir de l'association et de son positionnement.

Cette démarche, nommée «Nouvelle stratégie de la SIC dès 2015», a été menée par les membres du comité exécutif, accompagnés par le Professeur Daniel Oyon de la HEC Lausanne.

Après de nombreux mois de travail, le comité a validé en fin d'année les conclusions des travaux menés. Il s'agira de présenter lors de l'assemblée générale du 5 mars 2015 cette nouvelle stratégie aux membres pour validation. Elle concerne le contenu mais aussi le contenant. Ainsi un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle de la SIC seront proposés.

La SIC en a profité pour se rapprocher de tous ses partenaires naturels, comme par exemple Lausanne Région ou encore les associations patronales lausannoises et les autres SIC. Elle a ainsi pu présenter la nouvelle SIC dès 2015.

3.3. Contacts avec d'autres associations

Membre de DECLIC, la SIC continue à suivre avec attention les actions menées par le City Management et la Société coopérative des commerçants lausannois en matière d'accessibilité de la ville, de sécurité et d'attractivité. En vue de soutenir les commerçants dans la fidélisation de leur clientèle, les signataires de la CCT et la Ville de Lausanne ont respectivement signé un avenant à la CCT et modifié le règlement communal sur les horaires d'ouverture afin que les commerçants puissent organiser, quatre fois par année, des ventes privées sur invitation jusqu'à 21h45 du lundi au vendredi. Depuis sa mise en place en septembre 2014, cette mesure a déjà été largement utilisée, preuve qu'elle répondait à un besoin.

3.4. Manifestations organisées pour les membres de la SIC

En ce qui concerne les manifestations organisées par la SIC, il faut relever les petits-déjeuners débats et la conférence d'automne qui rencontrent toujours un bon succès.

Ainsi, 61 personnes ont participé au petit-déjeuner du 7 février 2014. A cette occasion, M. Grégoire Junod, conseiller municipal et directeur du Logement et de la sécurité publique, s'est exprimé sur le thème : «Politique de sécurité à Lausanne : point de situation et perspectives».

Le 3 octobre, près de 65 personnes ont eu le plaisir d'entendre M. Patrice Iseli, chef du Service des sports de la Ville de Lausanne, qui s'est exprimé sur le thème suivant : «La candidature aux Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020».

Enfin, la conférence d'automne, du 15 septembre 2014 au Centre Patronal, a également permis à plus de 200 personnes d'entendre M. Roberto Balzaretti, Ambassadeur, Chef de la Mission de la Suisse auprès de l'UE, qui s'est exprimé sur le thème suivant : «Après le 9 février, quelles relations avec l'Union européenne ?»

3.5. Commissions et collaborations

3.5.1. Commissions internes :

Economie Région Lausanne

Le cap des 6000 exemplaires distribués gratuitement a été franchi. Il y a encore 5 ans, la diffusion était inférieure à 1200 exemplaires. Cette revue permet principalement de communiquer les prises de position du comité de la SIC de Lausanne et environs mais aussi de traiter de sujets qui touchent à l'économie régionale. Par ailleurs, depuis 3 ans, cette revue est devenue un centre de profit.

Cette année encore, l'ACL, la SICOL, Gastro Lausanne et la SIC de Prilly ont acheté des espaces rédactionnels afin de traiter de thèmes qui concernent leurs membres respectifs.

3.5.2. Commissions externes (délégués SIC) :

Commission Consultative d'Urbanisme et de Transport (CCUT)

Le but de la CCUT est de consulter et d'informer les membres concernant la mutation du territoire lausannois.

La CCUT a été convoquée à 5 reprises en 2014. Elle a suivi l'évolution de la révision du Plan Directeur Communal (PD Comm) et traité plusieurs Plans partiels d'affectation (PPA) et

Ce projet de plus de CHF 50 000 000.- sera réalisé avec une fondation pour la construction de logements pour étudiants.
Cette nouvelle construction permettra de créer une septantaine de logements à loyer subventionné d'ici à 2016 et 90 chambres pour étudiants.
Nous avons poursuivi nos recherches et nos contacts avec les communes offrant des possibilités pour la réalisation de nouveaux logements à loyer modéré sur le marché libre ou à loyer subventionné. Ces démarches ont abouti à la future réalisation de deux immeubles d'habitation comprenant 20 appartements protégés avec un C.A.T. à Granges-près-Marnand. La commune de Valbroye est sur le point, à la fin de cette année 2014, de nous octroyer un DDP à cet effet.
Notre situation financière est saine et équilibrée. Cela s'est traduit pour l'exercice 2013 par un bénéfice net de CHF 633 805.- qui a permis de proposer un intérêt sur le capital social de 8.15% brut, soit CHF 3.25 par part sociale.
Le site Internet de Logement Idéal (www.logement-ideal.ch) fournira des informations complémentaires au présent rapport.

4. LES ORGANES DE LA SIC

4.1 Comité exécutif

Président:
Doffey Philippe, directeur Retraites Populaires, Lausanne
Vice-président:
Paris Christophe, directeur, Valentine Fabrique SA, Ecublens
Membres:
Mesple-Moser Caroline, directrice et administratrice, agence Moser Design SA, Lausanne
Décoppet Martial, Directeur Credit Suisse, Lausanne
Walther Michel, directeur général, clinique La Source, Lausanne
Secrétaire général:
Masserey Christian, secrétaire patronal, Centre Patronal, Paudex

4.2 Comité

Membres:
Berney Michel, directeur IRL plus SA, Renens
Boand Claude-Alain, administrateur, Boand & Maccagni SA, installations sanitaires, Lausanne
Boillat Christian, administrateur, confiserie Boillat, St-Prex
Bovet Philippe, administrateur, Bovet Tissus SA, Lausanne
Delapierre Jacky, directeur régional, Vaudoise Assurances, Renens
Ehrensperger Hannes, architecte SIA, CCHE Architecture et Design SA, Lausanne
Epars Pierre, membre de la direction générale, BG ingénieurs conseils
Gillard Nicolas, avocat, Etude Carrard et associés
Goutte Gilles, administrateur, Goutte Récupération SA, Lausanne
Henry Alain, directeur adjoint, Lausanne Tourisme
Kurzen Alain, administrateur, Menetrey SA, Boussens
Leuba Nicolas, administrateur-délégué,
DHR Gérance Immobilière SA et Elios Sàrl, Pully
Marra Claudio, responsable de la formation Coop, Renens
Monney Henri-Pierre, directeur adjoint, BCV, Lausanne
Noverraz Pierre, notaire, Lausanne
Pernet Jacques, administrateur, Bellerive Management SA, Lausanne
Rochat Michel, directeur EHL, Lausanne
Rosselet Jean-Pierre, président FVE, Lausanne

Vérificateurs des comptes
Michel Claude, directeur du Camping de Vidy, Lausanne (1er vérificateur) et **Amy Didier,** président de la Fondation Eben Hézer (2e vérificateur) et **Manuel Alexandre,** Manuel SA, et **Billato Michel,** Lausanne Cités, sont proposés à l'assemblée comme 1er et 2e suppléant.

Membres d'honneur de la société
Bonnard François, Bovard Louis-Philippe, Imoberdorf Charles, Wicht Jean-Pierre.

Siège de la société
Petit-Chêne 38, CP 1215, 1001 Lausanne
Tél.: 021 796 33 29 - Fax: 021 796 33 52
info@sic-lausanne.ch

5. RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU COMITÉ

Commissions internes:
Elles sont formées en fonction des actions et objectifs.

Information et périodique:
Caroline Moser, Georges-Marie Bécherraz, Michel Berney, Claude-Alain Boand, Gilles Goutte, Christian Masserey, Pierre Noverraz, Stéphane Rezso, Philippe Ecoffey

Urbanisme et transport:
Jacques Pernet et Hannes Ehrensperger

Promotion économique:
Martial Décoppet et Jacques Pernet

Commission formation professionnelle:
Philippe Bovet

Commissions externes (représentants SIC):
- **Conseil Logement Idéal**
  Claude-Alain Boand, Philippe Bovet et Hans Herensperger
- **Association DECLIC**
  Philippe Doffey
- **Conseil des transports publics de la région lausannoise**
  Michel Berney et Pierre Epars dès juin 2014
- **Conseil d'établissement de l'EPSIC**
  Christophe Paris
- **Commission consultative d'urbanisme et de transport (CCUT)**
  Hannes Ehrensperger
- **Commission de promotion économique de Lausanne Région**
  Martial Décoppet
- **Groupe de concertation Axes forts (PALM)**
  Christian Masserey
- **Commission CIO - Capitale olympique**
  Christian Masserey
- **Conseil de fondation du City Management**
  Michel Berney
- **Conseil de fondation BD-FIL**
  Jean Heim

Société coopérative des commerçants lausannois

«L'ACCESSIBILITÉ, ATOUT PRIMORDIAL POUR LE COMMERCE LAUSANNOIS»

L'apéritif de janvier de la Société coopérative des commerçants lausannois (ACL) est, année après année, l'occasion très attendue de faire ensemble le point non seulement sur la marche des affaires, mais aussi sur l'état des conditions-cadres. Cela en présence de nombreux décideurs et élus tant au plan fédéral, cantonal que communal. Philippe Bovet, son président, a notamment insisté sur la nécessité pour la ville de veiller en ces temps difficiles à l'accessibilité aux commerces par tous les modes de déplacement.

L'apéritif de janvier de la Société coopérative des commerçants lausannois (ACL) est davantage qu'une tradition sympathique et une occasion de partager ses considérations sur l'année écoulée et ses espoirs sur celle qui s'ouvre. Ce rendez-vous très prisé représente aussi une opportunité rare offerte à toutes et à tous d'entrer en contact direct et sans façon avec les décideurs qui proposent ou imposent le cadre de la société dans laquelle nous vivons. Et si l'événement a traditionnellement lieu dans un des fastueux salons du Lausanne Palace & Spa, c'est pour en souligner l'importance, la qualité des orateurs invités ainsi que la portée politique de leurs propos. Plusieurs élus, tant au niveau fédéral, cantonal que communal ont comme de coutume répondu présent aux côtés de nombreux membres de l'ACL et représentants de diverses associations professionnelles. Se sont successivement exprimés à la tribune Philippe Bovet, président de l'ACL, Steeve Pasche, directeur de Lausanne Tourisme, le syndic Daniel Brélaz, ainsi que la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines.

Belles avancées en 2014

L'apéritif de janvier, c'est bien sûr un état des lieux du commerce lausannois livré par le président de l'ACL. Philippe Bovet est d'autant bien placé pour en parler qu'il est quotidiennement au front dans le magasin de tissus qui porte son nom à la rue Centrale. Il s'est plu à rappeler que son engagement au service de l'association s'appuie notamment sur l'équipe du Centre Patronal, tout particulièrement sur le soutien sans faille aux commerçants prodigué par Helena Druey, secrétaire générale de l'ACL. Et que s'il parvient à se libérer pour satisfaire à ses obligations au sein de l'association, c'est grâce à son épouse et à son équipe du magasin. Le temps de l'opposition à couteaux tirés avec les autorités lausannoises semble révolu. «Je me félicite de la bonne collaboration que nous avons avec elles, relève le président. Nous les avons rencontrées à plusieurs reprises avec le Trade Club, dans le cadre du GAE (ndlr: Groupement des acteurs économiques). De belles avancées ont eu lieu en 2014.» Et d'apprécier les décisions prises pour la place de la Riponne, notamment par la mise en place de commerces itinérants à la sortie du parking en lieu et place des marginaux qui occupaient les lieux. Satisfaction aussi pour l'autorisation des ventes privées du soir en accord avec les syndicats, qui représentent une belle opportunité pour les commerces grands ou petits. «Nous sommes contents de voir que le maintien des activités commerciales fait partie des priorités chez nos autorités. Ces mesures montrent que nous sommes sur la bonne voie, car les temps sont difficiles pour les commerçants.»

L'accueil, clé de la réussite

Philippe Bovet observe que la météo capricieuse de 2014 a défavorablement influencé les ventes: «Le commerce alimentaire tire son épingle du jeu au niveau du chiffre d'affaires global, mais grâce à une certaine hausse des prix. La Coupe du monde n'a pas suffi à équilibrer l'évolution du marché de l'audiovisuel. Globalement, on constate de fortes variations d'un trimestre à l'autre. Les ventes de décembre ont profité d'une bonne ambiance d'achat, rehaussée par le magnifique festival Lausanne Lumières.»

L'abandon du taux plancher décidé par la BNS est évidemment un gros souci. Pas seulement parce qu'on peut en attendre un fort redémarrage du tourisme d'achat, mais aussi parce que cela va augmenter la part du commerce en ligne. Une part estimée par l'étude de Credit Suisse à 5% en moyenne, et qui atteint même 25% pour l'électronique grand public. «Tout cela montre combien le commerce doit sans cesse s'adapter, souligne Philippe Bovet.

A la tribune, Philippe Bovet, Steeve Pasche, Daniel Brélaz et Nuria Gorrite

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

LES GARS, FAUT Y ALLER!

Depuis quelques années, notre région est promise à un bel avenir. L'Ouest lausannois a commencé sa mue, mais n'est pas près de la terminer. On s'achemine lentement vers une succession de chantiers à peine commencés et qui ne finiront jamais, quand ils vont s'additionner; les habitants vont passer de tranchées en voiries condamnées pendant des années et des années.

Les communes annoncent des travaux depuis longtemps, mais la planification est interminable. Au début, pour le tram t1 les travaux entre la place de l'Europe et la gare de Renens devaient commencer en 2014 et le tram devait rouler en 2017. Nous sommes en 2015, les oppositions ne sont toujours pas levées et nous sommes encore loin de voir un jour un tram circuler sur ses futurs rails. Actuellement, il reste des oppositions sur tout le parcours, et il faudra encore pas mal de mois de procédure pour les lever. Sans compter les opposants qui voudront aller jusqu'au bout en matière juridique et surtout des recours tous azimuts, nous allons prendre énormément de retard. Au mieux, les travaux commenceront en 2017 avec une fin en 2021! Au secours! C'est le même topo pour la gare de Renens: en 2007, le projet «Rayon vert» a été choisi pour l'aménagement de la gare de Renens, il n'est toujours pas à l'enquête et nous sommes encore à plus de 24 mois de voir un trax attaquer les travaux. On planifie donc depuis déjà 8 ans et on n'a pas planté un clou! On assiste impuissants à un glissement généralisé de Renens 2020: les CFF font la promotion de Renens en mouvement pour 2030! Soit pour dans 15 ans. Les ingénieurs (c'est bien connu) ont toujours l'éternité devant eux. Comme faire-part, les CFF ont envoyé une carte postale pour annoncer les travaux, une image de synthèse du bâtiment de service. Une bête cabane logotée CFF rouge, qui sera la prochaine station d'enclenchement. Si ce sont les seuls aménagements prévus prochainement et rapidement à Renens, pauvres de nous.

Même un projet secondaire, mais important pour le PALM, comme le passage sous voies, entre Ecublens et Crissier, doit être gelé, les CFF étant incapables de fixer des dates précises pour la mise à disposition des ponts provisoires, pourtant facturés à prix d'or aux communes qui souhaitent construire. Il faut dire que l'OFROU ne fait pas mieux: ils ont aussi calé le goulet d'étranglement de Crissier sur 2030. Finalement, pour ces fonctionnaires remettre à demain les travaux est un moyen assez confortable d'éviter les problèmes. C'est bien connu, sur le papier la planification c'est facile. Mais à la mise en place les problèmes apparaissent et les solutions vendues comme miraculeuses se révèlent bien souvent calamiteuses!

Heureusement que l'EPFL n'a pas le même calendrier, ni les mêmes contingences. Car pendant ce temps à l'EPFL, on a bâti le Rolex Learning Center, la nouvelle médiathèque, le nouveau bâtiment de l'administration, le SwissTech Center avec son magnifique centre de congrès.

Quelques exemples (non exhaustifs)

- Bâtiment des sciences de la vie, 2009: 100 millions
- EPFL – Rolex Learning Center, 2010: 100 millions
- Teaching Bridge et regroupement des services centraux: 63 millions
- Quartier de l'innovation, fini en 2011
- SwissTech Center: 25 millions

L'EPFL qui tire vraiment la région en avant est soumise à des procédures fédérales, ce qui n'est pas vraiment plus simple que des procédures cantonales, mais pourtant les projets avancent et sont un moteur pour les entreprises de notre région.

Au final, les porteurs de ces projets doivent mettre un coup d'accélérateur et agir, car il faut absolument construire rapidement les infrastructures qui nous manquent pour répondre à notre croissance.

Par bonheur, le Canton a réussi à remettre sur les rails la RC 177, la route entre la zone industrielle d'Aclens et la jonction de l'autoroute à Cossonay, car cette route fera du bien à l'Ouest lausannois. Mais pour le reste, et même si patience est mère de vertu, on se réjouit vraiment de passer la seconde et surtout aux réalisations!

Stéphane Rezso
Président de la SICOL

La gare de Renens attend toujours les gros travaux prévus dans le cadre d'un vaste projet décidé en 2007

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE PRILLY ET ENVIRONS

MALLEY
LE SUD DE LA COMMUNE PREND FORME

La partie sud de Prilly a commencé sa mue ! De part et d'autre de la voie de chemin de fer reliant Lausanne à Renens, le quartier est appelé à se moderniser, à accueillir des bâtiments neufs et surtout à mêler élégamment logements, équipements publics, activités et commerces.

Le centre commercial et multiplexe de cinéma Cinétoile inauguré en 2001 a fait figure de première pierre pour le renouveau du quartier. Plus récemment, le départ de l'usine Bobst a donné des ailes aux projets urbanistiques. Le nouveau siège de la Police intercommunale de l'Ouest lausannois a été construit, puis un centre commercial a été inauguré il y a quelques mois.

Et les projets se bousculent, pour cette zone où les territoires des communes de Renens, Lausanne et Prilly se chevauchent ! Sur le plan du sport et des activités de loisirs, il y a bien sûr l'envie de construire une patinoire neuve et une piscine olympique avant 2020, année des Jeux olympiques de la jeunesse.

Au nord des voies CFF, la Municipalité de Prilly a prévu un plan partiel d'affectation afin de réaménager l'endroit. Le passage devant le Conseil communal est prévu encore en 2015 et la construction du quartier dès 2017. Une tour de 100 mètres de haut est déjà imaginée entre l'entrée de Malley Lumières et le viaduc du Galicien. D'ailleurs le centre Malley Lumières fait aussi partie du projet, puisqu'il est prévu de rehausser le bâtiment de 50 mètres pour y créer des logements. Tout récemment, les communes de Prilly et Renens, avec les CFF, ont présenté un projet pour la partie sud de la voie CFF. Ce grand terrain de 83 hectares sera méconnaissable en 2022. Une première mise à l'enquête pour une portion de 16 000 m² a eu lieu en février. Flanqué au sud de la halte Prilly-Malley, ce plan de quartier «Malley-Gare» annonce une hauteur maximale de 76 mètres pour les bâtiments qui auront une surface plancher de 52500 m². Près de 25000 m² seront dévolus à des bureaux et 7000 m² reviendront aux commerces. Les 20000 m² restants seront répartis en quelque 200 logements. Propriétaires, les CFF prévoient une grande mixité dans la taille des appartements. Pour agrémenter la qualité de vie du quartier, deux places devraient voir le jour. L'une servira de parvis à la halte CFF de Malley, alors que la seconde sera un square entre les deux blocs d'immeubles, à la hauteur du futur passage sous-voies. Puisque le site est bien desservi par les transports publics, seules 340 places de stationnement sont prévues, contre 700 places pour les vélos. Un peu plus au sud, un périmètre de 65000 m², qui recouvre notamment les anciens abattoirs, fait l'objet d'un plan de quartier et sera mis à l'enquête publique l'année prochaine. Propriété de la Ville de Lausanne mais sur les territoires de Renens et Prilly, le site devrait laisser la place à un écoquartier en 2022. Près de 650 logements y sont prévus. Pour assurer une vie de quartier, 36000 m² seront réservés à des activités diverses, comme des écoles, des commerces ou de l'artisanat. On le voit, le quartier de Malley aura un tout autre visage en 2020. Le défi des communes, des investisseurs et des urbanistes consistera à y organiser une vie en harmonie avec les parties existantes du Malley actuel.

RP Entreprise

Des fondations de prévoyance proches de vous et des prestations garanties à 100 %

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide avec des prestations garanties à 100 % et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, près de 2500 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires